

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 02942

Numéro SIREN : 822 645 602

Nom ou dénomination : A.V. PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 11/02/2019 sous le numéro de dépôt 4815

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

CABINE ALBRIZIO & ASSOCIES - EXPERTS
COMPTABLES

149 AVENUE DU GOLF
GREEN PARK BAT A
34670 BAILLARGUES

V/REF :

N/REF : 2016 B 2942 / 2019-A-4815

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 11/02/2019, les actes suivants :

Décision(s) de l'associé unique en date du 02/01/2019
- Nomination de directeur général

Concernant la société

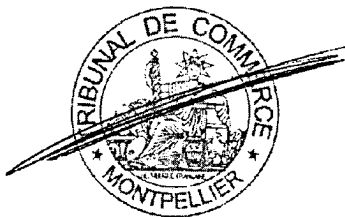
A.V. PROMOTION
Société par actions simplifiée à associé unique
4 Circulade des Fontanelles
34980 Saint-Clément-de-Rivière

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-A-4815 le 11/02/2019

R.C.S. MONTPELLIER 822 645 602 (2016 B 2942)

Fait à MONTPELLIER le 11/02/2019,

LE GREFFIER



11 FEV. 2019

16B2942

A4815

A.V. PROMOTION
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 Circulade des Fontanelles
34980 ST CLEMENT DE RIVIERE
822645602 RCS MONTPELLIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 02 JANVIER 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le 02 janvier,
A 8 h 30,

Monsieur Clément GOT,
demeurant Les Hauts de Fontanelle - allée de la Circulade, 34980 ST CLEMENT DE RIVIERE,

Associé unique de la société A.V. PROMOTION,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un Directeur Général
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Monsieur Clément GOT, associé unique, décide de nommer en qualité de Directeur Général pour une durée illimitée

Madame RIOM Gaelle, demeurant 4 Circulade des Fontanelles, 34980 ST CLEMENT DE RIVIERE.

Le Directeur Général exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame Gaelle RIOM déclare qu'elle accepte les fonctions de Directeur Général et qu'elle n'est frappée par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

DEUXIEME DÉCISION

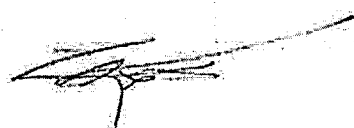
Monsieur Clément GOT décide que Madame Gaëlle RIOM ne percevra aucune rémunération pour ses fonctions de Directeur Général mais elle pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Clément GOT



Gaëlle RIOM

